

Image not found or type unknown



# Marché public entreprise en cours de création

Par **SebA77**, le **07/04/2015** à **12:53**

Bonjour,

Une personne dont l'entreprise individuelle est en cours de création peut-elle répondre à un marché public sans avoir encore de SIRET ? Le récépissé de dépôt de dossier de création d'entreprise (RDCE) portant la mention "en attente d'immatriculation", qui est délivrée par le CFE après toute demande de dépôt de dossier est-il suffisant ?

Merci